



## Les décisions du conseil

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 20 avril 2020 :

### Activités prioritaires – Travaux de réfection des infrastructures de la rue Valiquette

Le chantier de la rue Valiquette va débuter ce vendredi 24 avril. Ce projet est essentiel et doit être réalisé rapidement en raison de la désuétude évidente des infrastructures souterraines, telles que les conduites d'eau potable et sanitaires. En effet, considérant que cette artère est névralgique pour l'économie de la Ville de Sainte-Adèle, elle doit être privilégiée pour permettre aux divers commerçants et distributeurs de produits alimentaires de continuer leurs services aux citoyens. De plus, certains organismes venant en aide aux personnes vulnérables de la Ville y sont localisés. En optimisant l'échéancier des travaux, ces derniers pourront être effectués avec efficacité et aideront au maintien de la coopération communautaire jusqu'à la fin du combat contre la COVID-19.

### Lettre d'entente – Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle (CSN)

La signature de la lettre d'entente intervenue entre la Ville et le Syndicat a eu lieu le 9 avril dernier, et concerne l'horaire de travail des employés du Service des travaux publics durant la pandémie de COVID-19. La volonté des parties est de fournir un service de qualité aux citoyens tout en s'assurant de la santé et sécurité des personnes salariées. L'entente est en vigueur à compter du 12 avril et jusqu'au 4 mai 2020, et pourrait être renouvelée selon les directives gouvernementales et après entente entre les parties.

### Contrat de travail de Monsieur Simon Filiatreault

Le conseil a nommé Monsieur Simon Filiatreault à titre de directeur général de la Ville. Rappelons que monsieur Filiatreault agissait à titre de directeur général adjoint depuis plus d'un an et qu'il a largement fait ses preuves dans ces fonctions, notamment l'été dernier alors qu'il assumait pleinement le rôle de directeur général en l'absence de M. Dionne. Le conseil municipal lui offre tout son appui et a pleine confiance en ses compétences, son expérience et son dévouement pour assumer avec succès la direction de l'administration municipale.

### Travaux de réfection des infrastructures souterraines – chemisage des conduites d'égout du secteur Chantavent

Le contrat pour les travaux a été octroyé à Services Infraspec Inc., suite à l'ouverture des soumissions le 9 mars dernier. Le chantier devrait se mettre en branle au début du mois de juin 2020. Les travaux seront situés à l'intersection de la rue Morin, près du lac Rond et du centre-ville.



**Travaux de réfection des infrastructures et du pavage – Secteur de la Place du Refuge**

Suite à la demande des résidents du secteur de procéder à la municipalisation des rues de la Place du Refuge, le contrat a été octroyé à l'entreprise 9267-7368 Québec Inc, et les travaux débiteront au courant de l'année 2020, bien qu'aucune date précise n'ait été avancée étant donné la situation de la COVID-19.

**Virage vert avec l'acquisition de deux véhicules électriques – Service de l'urbanisme**

Le 19 mars 2020, le Service du greffe a ouvert les soumissions pour l'appel d'offres publiques pour la fourniture de deux véhicules compacts électriques pour le Service de l'urbanisme et de l'environnement. La Ville pourra bénéficier des subventions gouvernementales offertes et entrevoit des économies d'entretien et d'essence sur 10 ans. Ces véhicules électriques, livrables d'ici la fin juin 2020, contribuent à projeter une image plus verte pour la Ville de Sainte-Adèle.

**Demande en vertu du règlement 1000-2008-PPC - rue du Skieur**

Le projet de construction de deux bâtiments multifamiliaux d'une hauteur de 3 étages sur les lots 3 877 519 et 3 877 520, a été accepté à la condition que soit mise en place une bande tampon constituée de conifères d'une hauteur, au moment de la plantation, d'un minimum de 1,5 mètre, afin de créer un écran visuel opaque, d'une profondeur minimale de 3 mètres et ce, le long des limites nord et est, du projet de deux bâtiments.

**Occupation du domaine public, projet intégré Maisons du Golf Alpine**

Une enseigne sera installée dans l'emprise de la rue de la Carriole, à l'intersection du boulevard Pierre-Péladeau, annonçant le projet domiciliaire Maisons du Golf Alpine, et ce, conformément au règlement 1132 sur l'occupation du domaine public et à la réglementation d'urbanisme.

**Entente intermunicipale avec le club de soccer FC Boréal**

La Ville renouvelle l'entente avec le Club de soccer FC Boréal et les villes de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Sauveur et Saint-Hippolyte.

**Demandes de reconnaissance des OBNL**

Une des grandes richesses de notre communauté adéloise est sans conteste la force de l'action bénévole. La Politique de reconnaissance et de soutien des organismes a été mise en place il y a bientôt 2 ans. Par conséquent, leur échéance arrivant au cours de l'année 2020, une demande de renouvellement de reconnaissance a été adoptée par résolution pour un grand nombre d'organismes locaux et régionaux.

**Mise sur pied d'un comité de suivi du plan d'action MADA (Municipalité Amie des Aînés)**

Suite à l'adoption du Plan d'action MADA et Famille 2020-2022 à l'automne 2019, le conseil a procédé à la création d'un comité de suivi dont les mandats sont de répondre aux attentes et aux besoins des aînés et des familles.